



# Fiche signalétique

## Savon XPS Street Bike Wash



### 1. Identification

<b>Nom du produit</b>	Savon XPS Street Bike Wash
<b>Code du produit</b>	219701703
<b>Autres moyens d'identification</b>	Nettoyant pour roadster XPS. BRP Nettoyant pour roadster .
<b>Usage recommandé et restriction d'utilisation</b>	Nettoyant dégraissant.
<b>Fournisseur(s)</b>	Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) 565 de la montagne Valcourt, Qc JOE 2LO Tél. 819-566-3366 <a href="http://xpslubricants.com/">http://xpslubricants.com/</a>
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence</b>	Canutec: 613-966-6666

### 2. Identification des dangers

<b>Résumé</b>	ATTENTION! Peut causer une irritation des yeux. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé avec la peau. Ne pas ingérer. Si ingéré, consulter un médecin immédiatement et lui montrer la fiche signalétique. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Après usage, se laver les mains avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés.	
 D2B	Classe D2B : Matières toxiques ayant d'autres effets	

### 3. Composition/information sur les composants

Nom Chimique	CAS	Conc.
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	<4 %

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Déplacer la victime à l'air frais. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Voie cutanée</b>	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Voie oculaire</b>	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Si la victime est consciente rincer la bouche avec de l'eau et donner 1 à 2 verres d'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement.
<b>Autre</b>	Aucune information disponible.

<b>Symptomes</b>	Aucune information disponible.
<b>Note au médecin</b>	Aucune information disponible.

## **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser un agent extincteur approprié pour les feux environnants.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Ce produit est une solution aqueuse qui ne soutient pas la combustion.
<b>Équipements de protection spéciaux</b>	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.
<b>Précautions spéciales pour les pompiers</b>	Aucune information disponible pour ce produit.


## **6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage</b>	Essuyer avec un chiffon ou absorbez avec une vadrouille. Laver ensuite la surface contaminée avec de l'eau. Rincer à l'égout avec beaucoup d'eau.

## **7. Manutention et stockage**

<b>Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité</b>	Éviter le contact avec les yeux. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ce composé. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
<b>Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles</b>	Conserver dans un contenant bien fermé et proprement étiqueté. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.
<b>Température de stockage</b>	10 à 40 °C (50 à 104 °F)

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

<b>Danger immédiat pour la vie ou la santé</b>	Butoxy-2 éthanol : 700 ppm.			
Butoxy-2 éthanol	VEMP (8h)	20 ppm 20 ppm 5 ppm 20 ppm 50 ppm 20 ppm	97 mg/m <sup>3</sup>  24 mg/m <sup>3</sup>  240 mg/m <sup>3</sup> 97 mg/m <sup>3</sup>	AB ACGIH , BC NIOSH ON OSHA RSST
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	La ventilation normale est adéquate.			
<b>Mesures de protection individuelle</b>				
<b>Yeux</b>	Une protection oculaire n'est pas nécessaire si le matériel est utilisé aux fins prévues. S'il y a risque de contact avec les yeux porter des lunettes anti-éclaboussures.			
<b>Mains</b>	L'usage de gants est facultatif mais recommandé. S'il y a risque de contact avec la peau porter des gants de Nitrile. Les gants doivent seulement être portés sur des mains propres. Laver les gants avec de l'eau avant de les enlever. Se laver ensuite les mains et les séchées. Avant utilisation, l'usager devra s'assurer de leur étanchéité. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.			
<b>Peau</b>	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Porter une chemise à manches longues.			
<b>Voies respiratoires</b>	Non requise dans un endroit bien ventilé. Les équipements de protection respiratoire doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation approuvée par NIOSH/MSHA.			
<b>Pieds</b>	Aucune mesure de protection personnelle n'est nécessaire.			
 Lunettes anti-éclaboussures    Gants de nitrile				

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Inflammabilité</b>	Ininflammable.
<b>Couleur</b>	Clair	<b>Limite d'inflammabilité</b>	S.O.
<b>Odeur</b>	Légère odeur douce.	<b>Point d'éclair</b>	S.O.
<b>Seuil olfactif</b>	N.Dis.	<b>Température d'auto-inflammation</b>	S.O.
<b>pH</b>	9.2	<b>Sensibilité aux charges électrostatiques</b>	Non
<b>Point de fusion</b>	-8°C (17.6°F)	<b>Sensibilité aux chocs et/ou à la friction</b>	Non
<b>Point de congélation</b>	-8°C (17.6°F)	<b>Densité de vapeur</b>	1.02 @ 20°C (68°F) (Air = 1)
<b>Point d'ébullition</b>	104°C (219.2°F)	<b>Densité relative</b>	1.02 kg/L @ 20°C (68°F) (Eau = 1)
<b>Solubilité</b>	Complètement soluble dans l'eau.	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	N.Dis.

Taux d'évaporation	= Eau	Température de décomposition	N.Dis.
Tension de vapeur	N.Dis.	Viscosité	N.Dis.
% de volatilité	88%	Masse moléculaire	S.O.

N.Dis.: Non disponible S.O.: Sans Objet N.Det.: Non déterminé N.Ét.: Non établi

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Avec le temps, peuvent avoir tendance à ternir l'aluminium et le magnésium.
Stabilité chimique	Stable sous des conditions d'utilisations normales.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Aucune signalée.
Matériaux incompatibles	Aucun signalé.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.


## 11. Données toxicologiques

Mesures numériques de la toxicité	Butoxy-2 éthanol Ingestion 917 mg/kg Rat DL50 1167 mg/kg Souris DL50 Inhalation 450 ppm/4h Rat CL50 926 ppm/4h Souris CL50 Peau 220 mg/kg Lapin DL50
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation.
Effets retardés, immédiats et chroniques	<p><b>Voie oculaire</b> Peut causer une irritation des yeux.</p> <p><b>Voie cutanée</b> Le contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes avec l'épiderme sensibles. Le contact avec la peau peut aggraver un problème de peau existant.</p> <p><b>Voie respiratoire</b> Aucun effet négatif attendu. La surexposition peut causer l'essoufflement.</p> <p><b>Voie orale</b> Peut causer une irritation gastro-intestinale.</p> <p><b>Cancérogénicité</b> Non classé comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.</p> <p><b>Tératogénicité</b> Ce produit n'est pas connu pour causer des effets tératogènes.</p> <p><b>Mutagène</b> Ce produit n'est pas connu pour causer des effets mutagènes.</p> <p><b>Toxicité sur la reproduction</b> Ce produit n'est pas connu pour causer des effets sur la reproduction.</p> <p><b>Immunotoxicité</b> Aucune information disponible pour ce produit.</p>
Effets d'interaction	Aucune information disponible pour ce produit.
Danger immédiat pour la vie ou la santé	Butoxy-2 éthanol : 700 ppm.
Autres informations	Aucune information disponible pour ce produit.

## 12. Données écologiques

<b>Toxicité écologique</b>	Mélange DL50 N.Dis. - N/Av.
<b>Persistance</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Dégradabilité</b>	Biodégradation en 28 jours.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucune information disponible pour ce produit.

## 13. Données sur l'élimination

<b>Contenant</b> 	Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. Les petites quantités de produit peuvent être envoyés à l'égout. Recycler le contenant vide, si possible. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale.
---	--

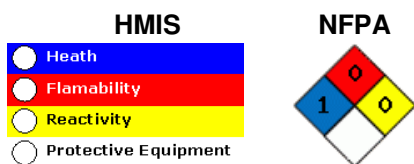
## 14. Informations relatives au transport

<b>Numéro ONU</b>	UN
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
<b>Dangers environnementaux</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada)</b>	
<b>Classe(s) relative(s) au transport</b>	Non réglementé
<b>Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>Guide des mesures d'urgence 2012</b>	
<b>IMO/IMDG - Transport Maritime International</b>	
<b>Classification</b>	Non réglementé
<b>IATA - Association Aérienne internationale de Transport</b>	
<b>Classification</b>	Non réglementé

## 15. Informations sur la réglementation

<b>Autres réglementations</b>	CANADA : - Canada LIS et LES : Cette substance est répertoriée dans l'inventaire de la Liste intérieure des substances (LIS). Butoxy-2 éthanol (CAS no. 111-76-2). - Inventaire national des rejets de polluants du Canada (INRP) :
-------------------------------	---

Aucune substance n'est répertoriée.  
 ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :  
 - Toxic Substance Control Act (TSCA) :  
 Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.  
 - EPCRA Section 302/304 Extremely Hazardous Substances:  
 Aucune substance n'est répertoriée.  
 - SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers :  
 Aucun danger répertorié.  
 - EPCRA Section 313 Toxic Chemicals :  
 Aucune substance n'est répertoriée.  
 - CERCLA Hazardous Substances :  
 Aucune substance n'est répertoriée.  
 - Clean Air Act (CAA) 112b Hazardous Air Pollutants (HAP):  
 Aucune substance n'est répertoriée.  
 - Clean Water Act 307(a) Priority Pollutants:  
 Aucune substance n'est répertoriée.



**Système général harmonisé**

Irritation oculaire (Catégorie 2B)  
**ATTENTION**  
 H320 : Provoque une irritation des yeux  
 P264 : Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
 P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**16. Autres informations**

<b>Date (AAAA-MM-JJ)</b>	Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) 2014-01-29
<b>Version</b>	01
<b>Autres informations</b>	<p>Référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards, Centers for Disease Control and Prevention, NIOSH Publications, 2007, <a href="http://www.cdc.gov/niosh/npg/npg.html">http://www.cdc.gov/niosh/npg/npg.html</a></li> <li>- Service du répertoire toxicologique de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), <a href="http://www.reptox.csst.qc.ca">http://www.reptox.csst.qc.ca</a></li> </ul> <p>ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists          AIHA: American Industrial Hygiene Association          HMIS: Hazardous Materials Identification System          NFPA: National Fire Protection Association          OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)          NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health          NTP: National Toxicology Program          RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec)          CIRC: Centre international de recherche sur le cancer          DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé          SGH: Système général harmonisé          SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail          VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min)          VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée</p>